

METROPOLE DE LYON
Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H)
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité
Projet de salle ARENA à Décines-Charpieu

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Du jeudi 15 avril 2021 à 9 heures au jeudi 20 mai 2021 à 16 heures

Il est porté à la connaissance du public que, par arrêté en date du 15 mars 2021, le Président de la Métropole de Lyon a décidé de soumettre à enquête publique le dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon dans le cadre de la déclaration de projet relative à la réalisation d'une salle multifonctionnelle de type ARENA sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu, pendant une durée de 36 jours consécutifs, du jeudi 15 avril 2021 à 9 heures au jeudi 20 mai 2021 à 16 heures.

Le site d'accueil du projet, localisé sur le secteur du Grand Montout, en frange Est de la commune de Décines-Charpieu, est actuellement inscrit en zone AU1 du PLU-H opposable, ainsi réservé pour une urbanisation future, avec l'affichage d'une mixité de fonctions. Le périmètre du projet de l'ARENA se situe sur une partie de l'ancienne friche industrielle ABB, bordée au nord par l'avenue Jean Jaurès, à l'ouest par la rue Sully, au sud par la rue Simone Veil et à l'est par le parvis nord du Grand Stade. L'équipement envisagé comporte une salle principale qui accueillera la majorité des événements prévus, une salle annexe, un parvis piétonnisé et des espaces extérieurs végétalisés dont certains réservés au stationnement. Afin de permettre la mise en œuvre opérationnelle de ce projet sur ce secteur, une mise en compatibilité du PLU H. Celle-ci nécessite au préalable une procédure de déclaration de projet prévue par l'article L300-6 du code de l'urbanisme.

Cette déclaration de projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et, à ce titre, l'autorité environnementale a notifié l'absence d'avis en date du 7 mars 2021.

Par décision du Tribunal administratif de Lyon n° E21000016/69 en date du 9 février 2021, a été désigné monsieur Serge ALEXIS, ingénieur général des ponts et chaussées, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Métropole de Lyon, 20 rue du Lac à Lyon 3°. Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par monsieur le commissaire-enquêteur, seront déposés et consultables par le public :

- à la Métropole de Lyon, Service Planification, 20 rue du Lac à Lyon 3°,
- à la mairie annexe de Décines-Charpieu, pôle Cadre de vie et Aménagement du Territoire, 2/4 rue Marcellin Berthelot.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable à cette adresse : <https://www.registre-numerique.fr/pluh-sallearena-grandlyon>, ainsi que sur le site internet de la Métropole de Lyon : www.grandlyon.com. Un poste informatique est mis à la disposition du public au siège de la Métropole de Lyon.

Chacun pourra prendre connaissance, gratuitement, du dossier aux jours et heures habituels de réception du public et consigner éventuellement ses observations selon les possibilités suivantes, soit :

- sur les registres d'enquête ouverts en mairie annexe de Décines-Charpieu, pôle Cadre de vie et Aménagement du Territoire, 2/4 rue Marcellin Berthelot à Décines-Charpieu, ainsi qu'au siège de la Métropole de Lyon, 20 rue du Lac à Lyon 3° (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnels),
- lors des permanences tenues par monsieur le commissaire-enquêteur,
- lors d'un rendez-vous téléphonique à fixer avec le commissaire-enquêteur en contactant le 04 78 63 40 44 ou le 04 78 63 43 92,
- sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/pluh-sallearena-grandlyon>,
- par courriel à l'adresse électronique : pluh-sallearena-grandlyon@mail.registre-numerique.fr,
- en les adressant par écrit à monsieur le commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Métropole de Lyon, Délégation Urbanisme et Mobilités, Direction Planification et Stratégies Territoriales, Service Planification, 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon Cedex 03.

L'ensemble des observations du public sera consultable au siège de l'enquête et sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/pluh-sallearena-grandlyon>.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les déclarations des personnes intéressées par ledit dossier :

- à la mairie annexe de Décines-Charpieu, pôle Cadre de vie et Aménagement du Territoire, 2/4 rue Marcellin Berthelot, les :
 - . vendredi 16 avril 2021 de 14 h 00 à 17 h 00,
 - . mardi 27 avril 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
 - . mercredi 5 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00,
 - . mercredi 19 mai 2021 de 11 h 00 à 14 h 00,
- à la Métropole de Lyon, 20 rue du Lac à Lyon 3°, le mardi 11 mai 2021 de 10 h 30 à 13 h 30.

Afin de respecter la distanciation physique, le commissaire enquêteur ne recevra qu'une personne à la fois (au maximum deux venues ensemble). Les gestes barrières devront être respectés. Il conviendra, pour pouvoir formuler des observations, prendre des notes, ou émettre des propositions, de se munir de son propre stylo. Le port du masque est obligatoire, et du gel hydro alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle de permanence.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification, éventuellement modifié pour tenir compte du rapport et des conclusions de monsieur le commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil de Métropole de Lyon.

Le projet soumis à enquête publique a été élaboré par la Métropole de Lyon. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de monsieur Henri Bertrand, responsable du service Planification de la Métropole de Lyon, à l'adresse suivante : Hôtel de la Métropole de Lyon, Délégation Urbanisme et Mobilités, Direction Planification et Stratégies Territoriales, Service Planification, 20 rue du Lac à Lyon 3°.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- à l'hôtel de la Métropole de Lyon, 20 rue du Lac à Lyon 3°, siège de l'enquête publique, et sur le site internet : www.grandlyon.com,
- en mairie annexe de Décines-Charpieu, pôle Cadre de vie et Aménagement du Territoire, 2/4 rue Marcellin Berthelot,
- à la Préfecture du département du Rhône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 106 rue Pierre Corneille à Lyon 3°.

Et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Président de la Métropole de Lyon
Bruno BERNARD